



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 395 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

CONSIDÉRANT QU'au Québec, 19 personnes sur 100 ne savent pas bien lire et écrire et que le gouvernement a reconnu que c'était grave, dans une motion à l'Assemblée nationale, le 15 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE dans les groupes d'alphabétisation populaire, les adultes viennent apprendre à lire, à écrire et à calculer;

CONSIDÉRANT QU'ils apprennent aussi à communiquer, à se débrouiller dans la vie de tous les jours et à défendre leurs droits;

CONSIDÉRANT QUE dans les groupes d'alphabétisation populaire, on donne le temps aux gens d'apprendre;

CONSIDÉRANT QU'on leur donne une autre chance dans la vie;

CONSIDÉRANT QU'on peut apprendre à tout âge et qu'on apprend toute notre vie;

CONSIDÉRANT QUE les groupes d'alphabétisation populaire sont nécessaires, mais qu'ils n'ont pas assez d'argent;

CONSIDÉRANT QUE les groupes sont inquiets pour leur avenir;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de donner assez d'argent aux groupes d'alphabétisation populaire pour qu'ils continuent leur travail.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

20 avril 2016

Date de signature de l'extrait